



# Langues classiques – Aperçu du cours

Premiers examens en 2010

## Objet de ce document

L'IB produit généralement les documents pédagogiques du Programme du diplôme, y compris les guides, en anglais, en français et en espagnol. Toutefois, lorsque le nombre d'élèves inscrits aux examens dans une matière donnée demeure peu élevé pour une certaine langue, les nouveaux documents pédagogiques ne sont pas produits dans cette langue. C'est notamment le cas pour cette matière. Le présent document, produit à titre d'information, a cependant pour objectif d'exposer les principales caractéristiques du cours et de présenter brièvement le programme d'études ainsi que les exigences d'évaluation.

Pour obtenir de plus amples informations sur ce cours, veuillez vous référer au guide pédagogique publié dans les autres langues sur la page Web du Centre pédagogique en ligne (CPEL) de l'IB (<http://occ.ibo.org>) consacrée à cette matière. Ce guide pédagogique est également disponible à la vente sur le magasin de l'IB (<http://store.ibo.org>).

Premiers examens en 2010

## Nature du cours

Les langues classiques proposées dans le cadre du groupe 2 du Programme du diplôme de l'IB sont le latin et le grec ancien. Les autres matières de ce groupe couvrent un large éventail de langues vivantes. Les cours de langues classiques, quant à eux, offrent aux élèves la possibilité d'étudier deux langues qui ont une importance historique considérable et qui ont profondément marqué de nombreuses langues vivantes.

Grâce à ces cours, les élèves peuvent explorer les langues, les littératures et les cultures de la Grèce et de la Rome antiques. Ces civilisations ont joué un rôle fondamental dans le façonnement de nombreuses sociétés et cultures modernes. Les langues elles-mêmes, caractérisées par leur plasticité et leur structure élaborée, ont eu une influence déterminante sur la plupart des langues européennes modernes. Les littératures grecques et romaines, à la fois riches et variées, ont laissé leur empreinte sur presque tous les genres littéraires modernes. L'étude des langues classiques constitue ainsi une source considérable de renseignements sur les cultures dont elles sont issues, ainsi qu'une passerelle entre le monde contemporain et les civilisations de l'Antiquité. Bien que le guide ne couvre pas l'intégralité des langues classiques, elles ont toutes – et notamment le sanscrit, l'arabe et l'hébreu – apporté des contributions inestimables aux sociétés modernes.

De nombreux modes de pensée contemporains sont encore influencés aujourd'hui par des principes politiques, religieux ou juridiques des mondes grecs et romains antiques. Les cours de langues classiques permettent d'étudier leur évolution historique, et plus largement, leurs réalisations culturelles. Ils pourront aussi comporter l'examen de leurs réalisations technologiques et artistiques, dont s'inspirent toujours artistes, architectes et ingénieurs civils du monde entier.

Dans le cadre des langues classiques, il est indispensable d'étudier les textes dans leur langue d'origine. Les cours se concentrent sur les compétences linguistiques car seule une compréhension en profondeur des rouages d'une langue permet un véritable contact intellectuel avec les peuples du passé. Afin d'élargir les connaissances des élèves en littérature classique, on leur fait aussi étudier des textes traduits, mais la base du cours reste linguistique. En étudiant les langues classiques dans leur contexte culturel, les élèves se rendront compte de la symbiose qui existe entre la culture et la langue, lesquelles se définissent l'une l'autre. On espère également que les élèves prendront plaisir à relever le défi intellectuel que représentent ces langues et se familiariseront avec le plus large éventail de textes et de registres possibles.

Bien que le grec ancien et le latin soient enseignés séparément, le programme et l'évaluation sont communs à ces deux cours. Les auteurs et les genres littéraires prescrits pour chacune de ces langues sont présentés dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme* (anciennement connu sous le nom de *Vade Mecum*) ainsi que sur le CPEL.

## Acquis préliminaires

Les cours de langues classiques sont destinés à des élèves ayant suivi une initiation à la langue et à la civilisation latine ou grecque. Au cours du programme de langues classiques, ils devront en effet travailler sur des textes en latin ou en grec ancien. Pour pouvoir suivre ces cours, ils devront donc déjà avoir été exposés à ce type de textes et avoir certaines notions grammaticales et syntaxiques dans la langue classique en question. Grâce à ces cours du Programme du diplôme dispensés sur deux ans, les élèves pourront perfectionner leurs connaissances de la langue classique choisie.

## Liens avec le Programme de premier cycle secondaire

Les langues classiques ne sont pas proposées dans le cadre du Programme de premier cycle secondaire. Les élèves ont cependant la possibilité d'étudier le latin ou le grec ancien comme matière supplémentaire et ils devront notamment choisir cette option s'ils envisagent d'étudier une langue classique au niveau du Programme du diplôme.

### Objectifs globaux

## Objectifs globaux du cours de langues classiques

Le cours de **langues classiques** vise à :

1. permettre aux élèves de comprendre la langue étudiée dans divers contextes et d'utiliser leur compréhension à diverses fins ;
2. encourager, à travers l'étude de textes et la connaissance de la culture classique, une sensibilisation aux différents points de vue exprimés par des peuples d'anciennes cultures ainsi qu'une appréciation de ces points de vue ;
3. apprendre aux élèves à apprécier la valeur littéraire des textes classiques et les sensibiliser aux questions soulevées par ces textes ;
4. favoriser le plaisir, la créativité et la stimulation intellectuelle à travers la connaissance d'une langue ;
5. fournir aux élèves des bases pour que la langue leur serve ultérieurement dans leurs études, leur profession et leurs loisirs.

### Objectifs d'évaluation

Les élèves ayant suivi un cours de **langues classiques** (latin ou grec ancien) au niveau moyen ou au niveau supérieur devront être en mesure de démontrer :

1. qu'ils sont capables de comprendre des textes dans leur langue d'origine et de les traduire ;
2. qu'ils connaissent et comprennent ces textes dans leur contexte historique, politique et culturel ;
3. qu'ils savent apprécier et analyser les techniques et les styles de divers textes classiques dans leur langue d'origine ;
4. qu'ils comprennent les éléments implicites des textes ;
5. qu'ils peuvent construire une argumentation claire en s'appuyant sur des exemples pertinents.

# Résumé du programme

**Remarque :** un nombre d'heures précis n'a pas été fixé pour chaque partie du programme. Les enseignants doivent donc répartir de façon appropriée les heures d'enseignement dont ils disposent pour couvrir tout le programme.

Composantes du programme	Heures d'enseignement	
	Niveau moyen	Niveau supérieur
<p><b>1<sup>re</sup> partie : étude de la langue</b></p> <p>Latin : étude de l'un des deux auteurs prescrits afin de développer les compétences linguistiques. Les élèves doivent traduire (version) un extrait d'un texte écrit par l'auteur en question.</p> <p>Grec ancien : étude d'un auteur prescrit afin de développer les compétences linguistiques. Les élèves doivent traduire (version) un extrait d'un texte écrit par l'auteur en question.</p> <p>Le détail des auteurs prescrits pour la 1<sup>re</sup> partie est donné dans le <i>Manuel de procédures pour le Programme du diplôme</i> et sur le CPEL.</p>		
<p><b>2<sup>e</sup> partie : étude de genres littéraires</b></p> <p>Étude approfondie de deux genres littéraires dans la langue d'origine (accompagnée de lectures complémentaires de textes traduits) choisis parmi les cinq genres littéraires prescrits.</p> <p>Le détail des genres littéraires, des auteurs et des titres prescrits pour la 2<sup>e</sup> partie est donné dans le <i>Manuel de procédures pour le Programme du diplôme</i> et sur le CPEL.</p>		
<p><b>3<sup>e</sup> partie : étude individuelle</b></p> <p>Option A – Dossier de recherche</p> <p>Recueil annoté de documents de référence sur un thème concernant l'histoire, la littérature, la langue, la religion, la mythologie, l'art ou l'archéologie classiques, ou un aspect de l'influence classique.</p> <p>Option B – Présentation orale</p> <p>Lecture à voix haute d'au moins un passage en latin ou en grec ancien. La lecture est accompagnée d'un commentaire écrit.</p> <p>Option C – Composition</p> <p>Traduction (thème) en latin ou en grec ancien, en prose ou en vers, d'un court extrait d'un texte en prose ou en vers, rédigé initialement en anglais, en français ou en espagnol. La traduction est accompagnée d'un commentaire écrit.</p>		
<b>Nombre total d'heures d'enseignement</b>	<b>150</b>	<b>240</b>

## Résumé de l'évaluation au niveau moyen

Premiers examens en 2010

Composantes d'évaluation	Pondération
<b>Évaluation externe (2 heures 45)</b>	<b>80 %</b>
Épreuve 1 (1 heure 15) Traduction (version) d'une ou plusieurs parties spécifiques d'un passage non étudié au préalable et tiré d'un texte écrit par l'auteur prescrit. (35 points)	<b>35 %</b>
Épreuve 2 (1 heure 30) Questions portant sur dix extraits (deux extraits relevant de chaque genre littéraire). Les élèves répondent aux questions portant sur <b>trois</b> extraits relevant de <b>deux</b> genres littéraires différents. (45 points)	<b>45 %</b>
<b>Évaluation interne</b> Étude individuelle, évaluée en interne par l'enseignant et soumise à une révision de notation externe effectuée par l'IB. (30 points) Les élèves choisissent l' <b>une</b> des trois options suivantes. Option A – Dossier de recherche Option B – Présentation orale Option C – Composition	<b>20 %</b>

## Résumé de l'évaluation au niveau supérieur

Premiers examens en 2010

Composantes d'évaluation	Pondération
<b>Évaluation externe (3 heures 30)</b>	<b>80 %</b>
Épreuve 1 (1 heure 30) Traduction (version) d'une ou plusieurs parties spécifiques d'un passage non étudié au préalable et tiré d'un texte écrit par l'auteur prescrit. (35 points)	<b>35 %</b>
Épreuve 2 (2 heures) Questions portant sur dix extraits (deux extraits relevant de chaque genre littéraire). Les élèves répondent aux questions sur <b>quatre</b> extraits relevant de <b>deux</b> genres littéraires différents. (44 points)	<b>45 %</b>
<b>Évaluation interne</b> Étude individuelle, évaluée en interne par l'enseignant et soumise à une révision de notation externe effectuée par l'IB. (30 points) Les élèves choisissent l'une des trois options suivantes. Option A – Dossier de recherche Option B – Présentation orale Option C – Composition	<b>20 %</b>